



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Autoroutes : Marne

Question écrite n° 3581

Texte de la question

M Daniel Le Meur attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, sur l'urgence de procéder à la réalisation conjointe et simultanée de l'A 26 (section Chaumont - Chalons-sur-Marne) et de la voie de contournement périphérique de cette agglomération, alors que les enquêtes d'utilité publique relatives au tracé et aux modifications du plan d'occupation des sols des communes intéressées, lancées en juillet 1988, ne concernent que la seule A 26. Il lui demande les dispositions qu'il compte prendre pour que soient respectés les engagements de l'Etat sur ces projets confirmés par un courrier de M le préfet, commissaire de la République de la Marne, à M le député-maire de Chalons-sur-Marne en date du 30 novembre 1987.

Texte de la réponse

Reponse. - Le passage de l'autoroute A 26 à l'ouest de Chalons-sur-Marne a conduit à prévoir la réalisation d'un contournement à la périphérie de cette agglomération. En ce qui concerne la section Chalons-sur-Marne - Troyes d'A 26, la procédure préalable à la déclaration d'utilité publique est en voie d'achèvement, ce qui devrait permettre les premiers travaux à la fin de l'année 1989. Quant au projet de boulevard urbain, les études préliminaires ont été engagées et devraient déboucher prochainement sur le choix du tracé et la définition de ses caractéristiques techniques. Le contrat de plan entre l'Etat et la région Champagne-Ardenne vient d'être signé ; en ce qui concerne la voirie nationale, des conventions, dont la rédaction est en cours, seront annexées et comporteront une liste d'opérations. L'Etat, pour sa part, respectera ses engagements en accordant la plus grande importance à la réalisation du boulevard urbain, en cohérence avec celle de l'autoroute A 26 ; c'est pourquoi le préfet de région a été mandaté pour que cette opération figure en priorité dans ces conventions.

Données clés

Auteur : [M. Le Meur Daniel](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3581

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2786